

RAPPORT FINANCIER OCCE DU GERS

Exercice 2018-2019

Présentation des comptes annuels

• Bénévolat

- 976 heures déclarées soit l'équivalent d'un temps plein
- 14 administrateurs

• Produits du siège départemental

2017/2018: 73 164,68€

2018/2019: 83 458,14€

Présentation des comptes annuels

• Cotisations

2017/2018 : 1,90 €

2018/2019 : 1,92 €

• Résultats du siège départemental

2017/2018 : + 6 579,46 €

2018/2019 : + 4 019,95 €

Coopératives scolaires et foyers coopératifs

187 sur 189 coopératives et foyers
ont envoyé leur CRF dans les délais

Coopératives scolaires et foyers coopératifs

- Ressources : 1 693 663,76 €
Dont subventions : 445 136,73€
- Trésorerie: 741 921,42 €

Produit moyen par coopérateur

119,80 €

Situation et activité du dernier exercice

	Exercice 2017-2018	Ex2018-2019
Nombre de coopérateurs	14 205	14 289
Nombre de coopératives	194	189

Evénements intervenus de puis la clôture

2 CRF non comptabilisés

Evolution et perspective

Budget prévisionnel du siège
pour l'année 2019-2020
équilibré

Total : 72 800 €

Affectation du résultat

- Siège départemental

+ 4 019,95 € aux fonds associatifs

- Coopératives

+ 41 000,83 € dans leur report à nouveau

Prévision budget 2021-2022

AGN Paris 2020

- prévision projet de budget 2021-22:

Augmentation de 8,5c de la cotisation fédérale
(baisse de la subvention ministérielle,
augmentation des charges salariales)

Prévision budget 2020-2021

AGN Paris 2020

- adoption d'un nouveau tableau des aides fédérales accordées aux AD (secrétariat, CAC, logiciel compta) :

L'aide accordée à l'AD du Gers passera de 14100€ à 7500€ (progressivement sur 3 ans)

Prévision budget 2021-2022

Subvention FONJEP

Cette subvention de 6000€ prendra fin en 2021.

Prévision budget 2020-2021

1. Le Conseil d'Administration du Gers propose à l'Assemblée Générale une augmentation de la cotisation de 8 centimes correspondant à l'augmentation de la cotisation fédérale.

2. Le Conseil d'Administration du Gers se donne un an pour trouver une ou des solutions de financement afin de palier à la baisse des subventions et des aides fédérales.